

# COMMUNE D'EPHING

Département  
de la Moselle

## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Actes 2.1

Arrondissement  
de Sarreguemines

Séance du 06 mars 2023

Nombre de  
Conseillers élus  
15

Sous la Présidence de Jean-Louis CHUDZ, maire d'Epping

Conseillers  
en fonction  
15

Sont présents : BOWMAN Nicolas, BURGER Julie, CHALL Céline, CHUDZ Jean-Louis, FRUMHOLTZ Bruno, LAURENT Céline, RIMLINGER Christel, SCHOENDORFF Jean-Marie, SCHWALBACH Sophie, STANISLAUS Jean-Luc, STAUDER Emmanuel, RUMPLER Paméla, SUCK Raphaël,

Conseillers  
Présents  
13

Absents excusés : NICKLAUS Jean-Daniel, MILDE Christophe,  
Absent non excusé : /

### 07-RMC : modification du point concernant le délai de traitement d'un dossier de DP

Le Maire rappelle que le RMC a été instauré par l'arrêté n°36/2022 le 3 novembre dernier.

Il informe ensuite le Conseil qu'une erreur matérielle a été identifiée dans l'article 7 de l'arrêté instaurant le RMC. Cette erreur fixe le délai d'instruction des autorisations préalables aux travaux à 2 mois au lieu du délai de 1 mois en vigueur.

Pour éviter toute confusion, il importe de corriger cette erreur. En conséquence, Monsieur le Maire propose au conseil de prendre un arrêté modificatif précisant bien dans l'article 7 du RMC que le délai relatif aux autorisations préalables de travaux est de UN mois.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Propose au Maire de prendre un arrêté modificatif en conséquence
- Autorise le Maire à signer tout document nécessaire en vue de l'exécution de la présente délibération.

Délibération adoptée par 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Délibération exécutoire de suite  
Ont signé au registre tous les membres présents  
Pour extrait conforme  
Epping, le 07 mars 2023

Notification le 07 mars 2023 et réception à la Sous-Préfecture le 07 mars 2023

RF Préfecture de SARREGUEMINES
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 07/03/2023 057-215701954-20230306-DE_2023_015-DE

Le Maire  
Jean-Louis CHUDZ

